



CHEMINS ET RENCONTRES

B.P. 35 – 28-32 place Poissonnière
71002 MÂCON CEDEX

☎ : 03 85 32 96 82

Courriel : pelerinages@chemins-et-rencontres.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL PÈLERINAGE en TERRE SAINTe

Du 06 au 17 novembre 2020

à retourner complété et accompagné de votre acompte à **CHEMINS et RENCONTRES**.

NOM (en majuscule) : **M., Mme, Mlle** : _____

Prénom(s) : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date et lieu de naissance : _____

Tél. fixe : _____ Mobile : _____

Courriel : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Téléphone : _____

Données médicales (allergies, appareil respiratoire, traitement contre le diabète, personne à mobilité réduite...) : _____

FORMALITÉS :

(pour les ressortissants français - autres nationalités : consulter l'ambassade du pays concerné)

PASSEPORT VALIDE MINIMUM 6 MOIS APRÈS LE RETOUR OBLIGATOIRE

Passeport n° : _____ Nationalité : _____

Date de délivrance : ____/____/____ Lieu d'émission : _____

Date d'expiration : ____/____/____

IMPORTANT : Joindre la photocopie du passeport (page de la photo).

Tournez s'il vous plaît ➡



CHEMINS ET RENCONTRES

B.P. 35 – 28-32 place Poissonnière
71002 MÂCON CEDEX

☎ : 03 85 32 96 82

Courriel : pelerinages@chemins-et-rencontres.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL PÈLERINAGE en TERRE SAINTe

Du 06 au 17 novembre 2020

à retourner complété et accompagné de votre acompte à **CHEMINS et RENCONTRES**.

NOM (en majuscule) : **M., Mme, Mlle** : _____

Prénom(s) : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date et lieu de naissance : _____

Tél. fixe : _____ Mobile : _____

Courriel : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Téléphone : _____

Données médicales (allergies, appareil respiratoire, traitement contre le diabète, personne à mobilité réduite...) : _____

FORMALITÉS :

(pour les ressortissants français - autres nationalités : consulter l'ambassade du pays concerné)

PASSEPORT VALIDE MINIMUM 6 MOIS APRÈS LE RETOUR OBLIGATOIRE

Passeport n° : _____ Nationalité : _____

Date de délivrance : ____/____/____ Lieu d'émission : _____

Date d'expiration : ____/____/____

IMPORTANT : Joindre la photocopie du passeport (page de la photo).

Tournez s'il vous plaît ➡

HÉBERGEMENT :

Je souhaite être logée(é) (*dans la mesure des possibilités*) :

- en **chambre individuelle** avec un supplément de **723 €** (*selon disponibilité*)
- en **chambre double** (avec 1 grand lit)
- en **chambre à 2 lits à partager** (*sous réserve d'inscription d'une autre personne faisant la même demande, sinon chambre individuelle avec application du supplément chambre individuelle repris ci-dessus.*)

Nom/Prénom (éventuel) de la personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre :

HÉBERGEMENT :

Je souhaite être logée(é) (*dans la mesure des possibilités*) :

- en **chambre individuelle** avec un supplément de **723 €** (*selon disponibilité*)
- en **chambre double** (avec 1 grand lit)
- en **chambre à 2 lits à partager** (*sous réserve d'inscription d'une autre personne faisant la même demande, sinon chambre individuelle avec application du supplément chambre individuelle repris ci-dessus.*)

Nom/Prénom (éventuel) de la personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre :

PRIX DU VOYAGE PAR PERSONNE : 2484 €

(établi pour un groupe de minimum 31 pèlerins base chambre double/twin à partager)

si le groupe est constitué de 26 à 30 pèlerins : **2534 €** si le groupe est constitué de 21 à 25 pèlerins : **2608 €**

Tarif valide pour toute inscription avant le **29 février 2020** et sous réserve de disponibilités.

Acompte : **750 € par personne** à l'inscription,

Solde : **selon le nombre de participants**, pour le **08 octobre 2020** au plus tard (+**723 €** de supplément chambre individuelle le cas échéant).

Règlement par chèque à l'ordre de **CHEMINS et RENCONTRES**

- Je m'inscris pour le pèlerinage en TERRE SAINTE et effectue un versement d'acompte de 750 € par personne,
- Je reconnais que l'inscription à ce pèlerinage implique l'acceptation de payer le prix de la tranche inférieure si le groupe n'était pas constitué de suffisamment de personnes pour appliquer le prix de la tranche de 31 personnes minimum,
- J'autorise l'agence Chemins et Rencontres à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative à notre pèlerinage.
- Je certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions générales et particulières de vente, et confirme avoir les aptitudes physiques pour marcher pendant les déplacements au rythme du groupe.

Fait à, le

Signature :

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de ventes conformes aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, et les arrêtés du 2 septembre 2015 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.

PRIX DU VOYAGE PAR PERSONNE : 2484 €

(établi pour un groupe de minimum 31 pèlerins base chambre double/twin à partager)

si le groupe est constitué de 26 à 30 pèlerins : **2534 €** si le groupe est constitué de 21 à 25 pèlerins : **2608 €**

Tarif valide pour toute inscription avant le **29 février 2020** et sous réserve de disponibilités.

Acompte : **750 € par personne** à l'inscription,

Solde : **selon le nombre de participants**, pour le **08 octobre 2020** au plus tard (+**723 €** de supplément chambre individuelle le cas échéant).

Règlement par chèque à l'ordre de **CHEMINS et RENCONTRES**

- Je m'inscris pour le pèlerinage en TERRE SAINTE et effectue un versement d'acompte de 750 € par personne,
- Je reconnais que l'inscription à ce pèlerinage implique l'acceptation de payer le prix de la tranche inférieure si le groupe n'était pas constitué de suffisamment de personnes pour appliquer le prix de la tranche de 31 personnes minimum,
- J'autorise l'agence Chemins et Rencontres à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative à notre pèlerinage.
- Je certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions générales et particulières de vente, et confirme avoir les aptitudes physiques pour marcher pendant les déplacements au rythme du groupe.

Fait à, le

Signature :

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de ventes conformes aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, et les arrêtés du 2 septembre 2015 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.